

➤ **Tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1er Avril 2024 :**

Dans tous les cas, il faut une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité et une caution : 300 € (en espèces)

Pour les personnes non domiciliées à Innenheim :

· Salle comprenant la cuisine, le bar et les sanitaires : 550€
(A la signature du contrat un acompte de : 150 €)

Pour les personnes domiciliées à Innenheim :

· Salle comprenant la cuisine, le bar et les sanitaires : 350 €
(A la signature du contrat un acompte de : 100 €)

· Petite salle (partie carrelée) avec la cuisine, le bar et les sanitaires
(location uniquement du 1er Avril au 30 Octobre) : 250 €
(A la signature du contrat un acompte de : 50€)

Se rajoute obligatoirement pour chaque location :

- Nettoyage (carrelage, cuisine, sanitaires) : 80 €
- Assurance : 30 €
- Les consommations :
 - o Gaz : décompte réel compteur
 - o Electricité : décompte réel compteur
 - o Forfait Eau : 35€
 - o Possibilité de location de vaisselle (par tranche de 100 couverts) : 70€

Rénovation de l'éclairage public.

Grâce à une aide de 50,14 % de l'Etat au titre du Fond Vert, le remplacement des luminaires anciens par des lampes LED économes en énergie est terminé.



D'r Innlemer

Mars et avril sont, pour une commune, les mois des budgets. Compte administratif, tout d'abord, pour clore les comptes de l'année écoulée, et budget primitif, ensuite, pour prévoir les dépenses et les investissements possibles de l'année qui débute. L'exercice est périlleux, tant les prévisions sont aléatoires avec la variation des prix de l'énergie et l'inflation exponentielle des tarifs, notamment des maintenances et des assurances.

Même l'état s'y est cassé les dents. Une augmentation du déficit public à 5,5% du PIB, bien au-delà des prévisions du gouvernement, n'a pas manqué de déclencher des firs nourris des oppositions. Les donneurs de leçons seraient plus inspirés de jouer la transparence en expliquant aux Français tout ce qu'ils perdront quand l'état fermera le robinet.

Dans ce cadre et pour ne pas mettre en difficultés le fonctionnement de la commune, j'ai demandé au Conseil Municipal d'autoriser une majoration des taxes foncières bâtie et non bâtie de 3,77 %, ce qui apporte 15 000, € d'argent supplémentaire à la commune et qui correspond à une augmentation de 10 € par habitant.

Les querelles entre l'enseignement privé et l'enseignement public sont un sujet qui alimente les conversations depuis des décennies entre les partisans de la diversité pédagogique d'un côté et les tenants de la laïcité et de l'universalisme républicain, de l'autre, surtout à l'approche d'élections ! Cette fois, c'est le financement de l'enseignement privé sous contrat qui a mis le feu aux poudres. Devant l'opacité des comptes, les dépenses sous-estimées, le manque de contrôle, il me semble normal de réclamer une plus grande transparence dans l'attribution annuelle des neuf milliards d'euros aux établissements concernés et leur imposer, à eux-aussi, un peu plus de mixité sociale eu égard aux subventions des collectivités qui leur sont attribuées. Mais le problème de fond reste toujours le manque de moyens pour l'école publique !

Vous avez certainement lu dans la presse qu'un proviseur de lycée a démissionné de son poste après avoir reçu des menaces de mort. Personne n'aime recevoir des menaces de mort, surtout dans l'Education Nationale traumatisée par l'assassinat de Samuel Paty et de Dominique Bernard. La loi sur les signes religieux à l'école publique a vingt ans. Les enseignants la plébiscitent, les filles voilées s'exécutent, mais avec un sentiment d'injustice. Il faut se demander ce que ces jeunes filles veulent exprimer. Il n'y pas de mauvaises questions si ce sont des adolescents qui les posent.

Les réseaux sociaux sont la caisse de résonance de leur rancune d'adolescente ; et la violence criminelle de certains « grands frères » conduit jusqu'au meurtre !

L'école doit redevenir un lieu de débat serein entre une minorité qui se cherche et les enseignants, premiers soldats de la République, sous-payés au vu de l'importance primordiale de leur mission.

Très bel été à toutes et tous.

Cordiales salutations
Votre Maire, Jean-Claude JULLY

✓ **Innenheim bouge !**

13/04 : Soirée Années 80 (USI)

27/04 : Soirée Harengs (Brasserie Ellipsys)

08/05 : Firowe Fescht (Ferme Moschler)

12/05 : Marché aux puces (USI)

31/05 : Don du sang - salle polyvalente 17H-20H

02/06 : Journée des Savoir-Faire - 10H salle polyvalente

05/06 : Firowe Fescht (Ferme Moschler)

21/06 : Fête de la musique – rue du gal de Gaulle (USI)

28/06 : Fêtes des écoles (Récré-action)

29-30/06 : Benne à papier

03/07 : Firowe Fescht (Ferme Moschler)

13/07 : Fête Nationale – salle polyvalente

14/07 : Distribution des Wecke – cour de la Mairie

**Distribution des sacs de tri :
devant la mairie**

12/06 : 16H – 1

13/06 : 14H - 17H

15/06 : 9H – 12H

**Pensez à vous munir de votre carte
d'accès aux déchetteries.**

STAGE DE FOOTBALL JEUNES

Du 08 au 11 juillet 2024

Filles et garçons nés entre 2010 et 2019

50 places disponibles

Contact : Joël 06 88 89 77 73

Prochaine parution

Juillet 2024

❖ Plan climat du piémont des Vosges

Les Communautés de Communes des Portes de Rosheim, du Pays de Barr et du Pays de Sainte-Odile ont initié en 2023 l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial qui sera porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges.

Le Plan Climat est un outil de planification stratégique au niveau local qui définit et met en œuvre un programme d'actions locales concrètes pour :

- Réduire l'émission de gaz à effet de serre de notre territoire
- Réduire notre consommation énergétique
- Faciliter le développement des énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Nous adapter aux changements climatiques.

Faites-nous part de vos attentes, vos préoccupations et autres remarques.

Pour participer dès maintenant, le PETR met à votre disposition plusieurs outils :

- Des cahiers de concertation disponibles dans votre mairie pour recueillir vos avis autour des enjeux climatiques du territoire

- Une adresse mail dédiée : planclimat@smpv.org ou une boîte postale au 3,8 rue du Maréchal Koenig BP 88-67213 OBERNAI Une carte interactive que vous pouvez retrouver sur www.piemont-vosges.fr ou via le QR-Code

❖ Télérelève des compteurs :

La commune a été sollicitée par Gaz de BARR, gérant du réseau de distribution de gaz naturel local, pour conclure une convention permettant l'installation et l'hébergement d'équipements de télérelève en hauteur. Il s'agit d'accueillir les équipements techniques nécessaires au nouveau système de comptage automatisé pour la relève à distance des consommations de gaz naturel des particuliers et des professionnels, dans le cadre du projet « Compteurs Communicants Gaz ». Le clocher de l'église a été retenu pour faire office de site hébergeur.

Gaz de BARR réalisera les travaux d'installation et devra s'acquitter d'une redevance annuelle de 100 Euros (revalorisée au 1er Janvier de chaque année).

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité les termes de cette convention à intervenir avec Gaz de BARR.

❖ Fermeture du réseau téléphonique cuivre et migration vers la fibre :

La Préfecture recommande d'anticiper le passage à la fibre pour éviter des soucis si trop d'usagers ne se mobilisent qu'à la veille de la fermeture définitive du réseau cuivre en 2030.

Orange, propriétaire du réseau téléphonique « cuivre », a obtenu de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la distribution de la Presse (ARCEP), l'autorisation de début de suppression à partir de 2025.

Le Bas-Rhin sera concerné dès novembre 2025 avec une première série de communes puis une deuxième série à partir de janvier 2026, avant la généralisation de la suppression des anciennes lignes. Il convient de souligner qu'environ la moitié des abonnés, particuliers ou entreprises, n'ont aujourd'hui qu'un abonnement cuivre.

Venez découvrir nos entrepreneurs et leurs entreprises !

Le 2 juin 2024 à partir de 10h à la salle polyvalente : [journée des Savoir-faire d'Innenheim](#)

Vous êtes **entrepreneur** basé à Innenheim et souhaitez faire connaître la diversité de vos activités, participez à cette manifestation !

Faites-nous part de vos envies ; de vos besoins, en matériel, en place, en électricité.

Souhaitez-vous un emplacement intérieur ou extérieur ?

Envisagez-vous des portes-ouvertes en entreprise ?

Prévoyez-vous de la vente, des démonstrations, ou des prestations sur site ?

Contactez-nous avant le 03 mai à l'adresse : info-innenheim@orange.fr

Formulaire d'inscription disponible en Mairie et sur le site de la commune : Innenheim.fr

✓ Actualités : périscolaire et écoles

Les pré-inscriptions au **périscolaire** 2024/2025 ont eu lieu du 13 mars au 7 avril. Toutefois, si vous avez besoin d'informations, vous pouvez contacter la Directrice Mme Troestler par mail : periscolaire.innenheim@alef.ass.fr ou par téléphone : 03.88.48.95.54.

Votre enfant est né en 2021, c'est le moment de l'inscrire à l'**école maternelle** avant le 16 avril. Il est impératif de prendre rendez-vous avec la Directrice Mme Cully de préférence par mail : ce.0671933m@ac-strasbourg.fr ou par téléphone : 03.88.95.71.08. Les documents suivants seront à présenter : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile.

A l'école élémentaire, les nouvelles fenêtres et les stores extérieurs seront mis en place lors des vacances de printemps. Une poubelle pour le tri a été installée afin de sensibiliser les enfants à la gestion des déchets. Année olympique oblige, nos écoliers, en plus des cours de natation, bénéficieront d'une initiation au tennis, réaliseront courant avril un « marathon » adapté et participeront au défi vélo du 13 au 31 mai. A vélo, en trottinette, à pied, les élèves sont motivés pour relever le défi !

✓ Personnel communal

A la suite du départ de Mme Claire Florent, Mme Angélique Schwartz vient de rejoindre notre équipe municipale en qualité de secrétaire pour seconder notre secrétaire de mairie Mme Françoise Meyer. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle trouve pleine satisfaction dans son emploi. Elle sera en particulier votre interlocutrice privilégiée pour vos demandes d'autorisations d'urbanisme et votre accueil en mairie.

✓ Benne à papier 2024 :

Les dates de collecte des vieux papiers sont fixées aux trois week-end suivants : **6 -7 avril – 29-30 juin – 12-13 octobre**. La Communauté de communes du Pays de Sainte-Odile et Véolia ont chacun versé aux écoles 40 euros par tonne. En 2023, la collecte a porté sur 9T400 de papier.

C'est moins que par le passé, alors pour les enfants des écoles et pour l'environnement, faisons un effort !

✓ Collectes décalées des ordures ménagères :

Jeudi 9 mai => Samedi 11 mai 2024

Jeudi 26 décembre 2024 => Samedi 28 décembre 2024

Nettoyage de Printemps à Innenheim :

L'arrivée du Printemps rime avec environnement !

Aussi, au matin du samedi 23 mars, une petite trentaine de villageois répartie en 4 groupes, emmenée par l'équipe municipale, a procédé au nettoyage de Printemps de notre village. Saluons la présence des quelques élèves de l'école primaire qui malgré l'horaire matinal, ont pris part à cette collecte ! Bravo les filles !

Par rapport à l'édition précédente en 2022, on note globalement une diminution de la quantité de déchets collectés, sauf autour de l'étang de pêche. On peut regretter la présence de mégots, encore nombreux, le long des trottoirs... Fumeurs, pour notre santé et celle de notre planète : à vos cendriers !

Petit rappel : pour la sécurité de tous et le maintien d'un cadre de vie propre et agréable, il appartient à chacun d'assurer l'entretien des trottoirs devant son domicile.

Fête du vélo intercommunale : Celle-ci aura lieu le 5 mai. Organisée par les trois communautés de communes (Obernai, Barr et Rosheim), les circuits permettront de découvrir ou re-découvrir les nombreux itinéraires cyclables ; et sont adaptés aux enfants également. Trois « villages vélo » vous accueilleront : Andlau, Obernai et Rosheim. A Saint Nabor, des animations, une petite restauration et buvette vous seront proposées.

Rallye de printemps au Pays de Sainte Odile :

Allez à la rencontre de CamOuille la petite chenille du 29 mars au 8 mai.

Des œufs sont disséminés dans les villages de la communauté de communes. Différentes lettres figurent sur ces œufs peints par les élèves de l'école maternelle et élémentaire. Il s'agit de retrouver ces lettres pour compléter l'extrait d'un poème.

Le livret jeu est téléchargeable sur le site www.tourisme-obernai.fr et disponible à l'office de tourisme d'Obernai.